

École Boulle

Informations Candidature

Rentrée 2026/2027

DSAA Nouveaux intérieurs, Savoir-faire et innovations

Attention : Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 mai 2026-9h

Ce dossier comprend :

1. Informations sur la formation
2. Informations sur le dossier de candidature
3. Lien vers le formulaire de candidature

1a. De l'Espace initial aux Nouveaux intérieurs

Le DSAA Nouveaux intérieurs, Savoir-faire et Innovations forme de futurs chefs de projet ayant la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'aménagements d'espaces intérieurs de très haute qualité et répondant aux grands enjeux contemporains du design d'espace en termes d'innovation sociale et environnementale. En mettant l'accent sur une conception de l'espace sur-mesure et hautement qualitative, la formation en DSAA Nouveaux intérieurs, Savoir-faire et Innovations se concentre particulièrement sur les domaines de l'architecture intérieure, de la réhabilitation et de la reconversion du patrimoine bâti.

Le DSAA Nouveaux intérieurs, Savoir-faire et Innovations place au centre de son enseignement l'utilisateur, l'évolution de ses pratiques, les transformations des typologies d'espaces qui les accueillent.

Programmation et conception d'aménagement de différents contextes bâtis, permettront de questionner de manière prospective et pointue les grands enjeux contemporains de la conception d'espaces habités.

En cohérence avec les autres formations de l'Ecole Boulle que sont les formations de Métiers d'art et des autres mentions de DSAA, le DSAA Nouveaux intérieurs porte une attention particulière à la mise au point du détail technique comme potentiel créatif et d'innovation, ainsi qu'à la valorisation des savoir-faire. Cette exigence en termes de faisabilité et de sensibilité aux matériaux s'inscrit dans une culture contemporaine du design et dans l'actualité des processus de conception.

En continuité avec les formations en DNMADE Espace de l'Ecole Boulle, une exigence particulière est également portée sur la formalisation des projets et leur communication.



1b. Spécificités pédagogiques

Prolongement des DNMADE Espace de l'Ecole Boulle, le DSAA Nouveaux intérieurs, Savoir-faire et Innovations vise une professionnalisation accrue et l'acquisition de savoirs hautement spécialisés dans le domaine spécifique de l'architecture intérieure et du design d'espace.

Cette professionnalisation se traduit par exemple par :

- un travail de sourcing matériaux
- la réalisation de prototypes de détails de mise en œuvre ou de petits mobiliers à échelle 1 dans le cadre des ateliers de Métiers d'art
- une veille sur les pratiques professionnelles
- des interventions de professionnels sur des points particuliers de mise en œuvre ou de conception
- de nombreux partenariats.



1c. Les deux années de formation

EN DSAA 1 (Master 1)

En première année de DSAA, les étudiants sont placés dans des situations à la fois concrètes et ouvertes à la prospective à travers différentes expériences de workshops, de partenariats et de concours sélectionnés. Les étudiants font l'expérience de projets menés en équipes, que ce soit en équipes pluridisciplinaires avec d'autres mentions de DSAA, avec des étudiants d'autres formations en France ou à l'étranger, avec des étudiants de formations connexes au Design d'espace.

Les projets en partenariat avec des entreprises, des collectivités, des institutions publiques ou privées font partie intégrante du dispositif pédagogique de la première année du DSAA. Ils permettent de se confronter à la réalité d'un maître d'ouvrage, d'un commanditaire et d'un programme ainsi qu'à d'autres cultures du projet. Menés en groupe, ces projets favorisent aussi l'apprentissage indispensable du travail d'équipe.

L'année de DSAA1 permet en outre une ouverture particulière à l'international au travers d'échanges avec des écoles à l'étranger (London Metropolitan University, Ecole Supérieure de Design de Madrid, Politecnico de Milan par exemple).

Les étudiants sont incités à s'engager dans une recherche de stage à l'étranger entre le semestre 2 et le semestre 3.

EN DSAA 2 (Master 2)

L'année de DSAA 2 est consacrée au développement du projet de diplôme, défini individuellement par chaque étudiant, ainsi qu'à la rédaction d'un mémoire de recherche professionnel. La mise en œuvre d'une démarche de travail personnelle conduit à l'acquisition progressive d'une autonomie de pensée et d'action, indispensable à la future insertion professionnelle des jeunes diplômés.

L'année de diplôme en DSAA2 permet ainsi le développement d'une posture de recherche au regard des grands enjeux contemporains de la conception d'espaces habités que peuvent être par exemple : les nouveaux modes d'habitat, les nouvelles pratiques culturelles et de loisir, les nouvelles modalités de travail, la mixité des espaces domestiques et de travail, les nouvelles pratiques de commerce, etc.

Un étayage scientifique reposant sur l'étude d'ouvrages de chercheurs, de théoriciens et de praticiens nourrit la réflexion des étudiants, notamment dans la rédaction d'articles en DSAA1 et du mémoire en DSAA2.

1d. La formation destine les étudiants à :

- Prendre des responsabilités d'encadrement d'équipe et de management de projets qu'il s'agit de coordonner, en tant que : Maître d'œuvre – gérant d'agence, chef de projet, coordinateur de chantiers, directeur de projet, directeur de Pôle Prospective & Développement, designer-conseil en patrimoine, designer d'espace indépendant, architecte d'intérieur, directeur artistique etc.
- Développer une démarche singulière de recherche par l'adossement à l'université avec la contribution d'enseignants-chercheurs. Cet adossement à l'université ouvre la voie à une poursuite d'études possible en vue d'un doctorat.



1f. Profils des candidats

Les profils sont recrutés selon plusieurs critères :

- une bonne connaissance de la formation et de ses pratiques
- un vif intérêt pour le Design d'Espace, l'architecture intérieure, et une solide culture plastique contemporaine
- le désir et la capacité de travailler en collectif
- la capacité d'explorer différentes méthodes de travail
- l'autonomie et la rigueur dans l'élaboration du projet (recherches, esquisses, expérimentations, identification des ressources)
- une sensibilité plastique authentique (forme, couleur, matériaux) et une pratique graphique personnelle constante
- une pratique et une maîtrise des principaux outils de conception de l'espace (manuels et numériques)
- une appétence concrète et avérée pour la mise au point technique des projets



DSAA Design Objet

Manufactures Contemporaines

2. Informations sur le dossier de candidature

MODALITÉS D'ADMISSION

La procédure d'admission se déroule en deux temps :

1- Présélection à partir du dossier de candidature d'étudiants jugés potentiellement aptes à suivre l'enseignement de D.S.A.A.

2- Sélection définitive après un entretien avec la commission d'admission à partir du dossier de travaux personnels du candidat.

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE EN LIGNE

- **Une lettre de motivation** (deux pages max.)
- **Résultats scolaires :**
Photocopies des résultats scolaires concernant les années de DNMADE, de DNAT ou du diplôme d'études d'architecture,

OU

Relevé de notes du DNMADE, du DMA du DNAT ou du diplôme d'études d'architecture (pour les candidats déjà titulaires du diplôme),
- **Fiche d'évaluation** (à télécharger depuis le formulaire de candidature en ligne)
- **Portfolio** au format paysage

CALENDRIER

20 Mars 2026 :

Accès au formulaire de candidature

4 mai 2026 à 09h00 :

Fin du dépôt de candidature

7 Mai 2026 : Confirmation par email des résultats d'admissibilité aux entretiens

26 & 27 mai 2026 : Convocation des candidats sélectionnés aux entretiens d'admission

15 juin 2026 12h : Confirmation par email des résultats d'admission



DSAA Nouveaux intérieurs

3. Lien vers le formulaire de candidature

[Accéder au formulaire de candidature](#)

